



N° 3823
Entrée le 20.03.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 23.03.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 20 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre des Finances** concernant **le soutien fiscal au marché immobilier luxembourgeois**.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes :

- 1) **Quels sont – pour les années budgétaires allant de 2014 à 2025 – les montants estimés par année des dépenses fiscales suivantes :**
 - la déduction fiscale des intérêts d'emprunt pour financer l'acquisition d'une habitation personnelle,
 - le « Bëllegen Akt » (crédit d'impôt sur les actes notariés),
 - la TVA Logement réduite à 3%,
 - la déductibilité des cotisations à l'épargne-logement,
 - l'exemption de la plus-value de cession de la résidence principale,
 - l'abattement sur les plus-values de cession d'un immeuble bâti acquis par voie de succession en ligne directe.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Sam TANSON
Députée